Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 7

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XIV. Chant. — Etude des chants imposés. Etude de la Messe du Temps pascal de l'Edition vaticane. Le solfège est vivement recommandé. Un morceau de solfège sera imposé le jour de l'examen.

XV. Gymnastique. — Voir le programme officiel.

Les Inspecteurs:

H. CURRAT.

J. BARBEY.

J. CRAUSAZ.



VARIÉTÉ

Le curé d'une paroisse nous transmet les quelques réponses suivantes qui lui ont été faites. Elles sont authentiques. La dernière a été donnée à un examen dans un pensionnat de Fribourg.

A la leçon de catéchisme, chez les petites filles :

- Qu'est-ce qu'un homicide?
- C'est celui qui tue un homme.
- Qu'est-ce qu'un parricide?
- C'est celui qui tue son père, etc.
- Qu'est-ce qu'un régicide?
- C'est celui qui tue un régent.

Une heure après, chez les petits garçons, mêmes questions et mêmes réponses.

A propos de l'obéissance due aux magistrats, etc. :

- Quel est le chef de la commune?
- La petite fille : « Le syndic. »
- Quel est le chef du canton!
- Le cantonnier.

A propos des paroles de Saint Pierre : « Veillez et priez, car le démon, comme un lion rugissant..... »

- Pourquoi faut-il se méfier du démon?

Le petit garçon : « Parce que c'est un malin diable. »

- Lors du jugement dernier, qui Notre Seigneur mettra-t-il à gauche?
- Les boucs.
- Et qui mettra-t-il à droite?
- Les chèvres.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le calcul des petits. — Leçon de calcul. Devant le tableau noir sont groupés dix bambins, fillettes et garçons de 5 à 6 ans. L'instituteur est assis au milieu d'eux. Ils figurent par des bûchettes, en même temps qu'ils les lisent, additionnent, soustraient, les nombres écrits d'avance au

tableau noir. « Je ne sais si la fenêtre ouverte inspire le maître, mais le voici qui invente soudain de jolis problèmes amusants, vivants, qui ont l'attrait de la réalité, le charme d'une histoire enfantine : » La maman d'André — André sourit et ses camarades le regardent — fait des fromages. Elle en a fait dix. — Les yeux ont l'air de dire que c'est beaucoup. — Une personne de B... (le village prochain) est venue en acheter quatre. Conbien en reste-t-il? » La réponse arrive, triomphante. C'est qu'aussi, il est amusant de compter mentalement les bons fromages qui sont la renommée du pays et que la maman d'André fabrique!

Mais aussitôt le maître reprend leur attention frétillante. « Il y avait sur le toit six beaux pigeons. » Il a dit cela, le maître, avec un petit air d'admirer les beaux pigeons, au col changeant, aux ailes claquantes. Il s'arrête une seconde, tous les yeux le regardent et rient. « Quelqu'un a fait du bruit. » — Oh! disent les enfants. — « Il s'en est envolé trois. Combien en reste-t-il? » — N'est-ce pas là plus que du calcul mental, mais, suivant le mode simple qui convient à leur âge, l'excitation de toutes les facultés imaginatives de ces petits?

Et je note encore textuellement comme les autres ce troisième problème (Le mot évoque d'ordinaire des chiffres si secs et si froids!) : « Dans un nid de fauvettes il y avait cinq petits. » — Cet imparfait annonce le drame proche, et les sourcils levés montrent qu'ils l'attendent. — « Un vilain dénicheur en a pris quatre. Combien en reste-t-il? » Et la réponse trouvée, le maître ajoute : « Que pensez-vous de ce vilain dénicheur? » Et les enfants indignés : « C'est un méchant, c'est un voleur... »

La voilà bien la leçon, ou plutôt la suggestion morale, sincère, directe, jaillie au hasard de la rencontre, et que le programme recommande justement au cours préparatoire « de mêler à tous les exercices de la classe. »

De M. Blanguernon, dans le Manuel Général.

* *

Leçon de grammaire. — « L'écho » suivant n'est pas tiré d'une revue d'hier; nous l'avons lu dans un numéro de la Revue universitaire de 1907. Il reste cependant d'actualité. « Les leçons de grammaire, par le dégoût qu'elles provoquent chez les écoliers par leur inefficacité parfaite, appelaient leur suppression radicale, qui, malheureusement, n'est pas un fait accompli. Et pourtant l'apprentissage de la grammaire ne se conçoit pas indépendamment des textes ou des exercices à l'occasion desquels les règles sont découvertes, plutôt encore que vérifiées, et surtout par l'explication desquels l'esprit est habitué aux raisonnements qui constituent l'essentiel des études grammaticales. Les leçons de grammaire doivent donc se fondre en quelque sorte dans d'autres exercices. » Celui qui a écrit ces lignes est M. H. Bourgin, professeur de première au Lycée Voltaire de Paris. La première française correspond à notre rhétorique.

* *

De la pondération. — La colère est une courte folie, disent les philosophes. L'énervement facile, dit M. Garcin, à l'Education enfantine, est un vice rédhibitoire pour l'instituteur. « Votre sièvre passe

Alans la classe, court dans les bancs et communique non point la vie, mais la trépidation. Et si, d'aventure, quelques résultats intéressants viennent consoler votre conscience, voyez au prix de quelle épuisante fatigue vous les avez obtenus! »

* *

La préparation de la classe. — M. Devinat, directeur de la revue l'Ecole nouvelle vient de mourir. Il écrivait dans son journal, peu de jours avant sa mort, ces quelques lignes : « Un bon instituteur doit considérer comme très fragile et tout à fait provisoire la modeste science qui l'a conduit au brevet supérieur. C'est à partir de vingt ans qu'il commence vraiment à s'instruire et à réfléchir. Et la meilleure manière de s'instruire et de réfléchir, pour lui, c'est de faire, dans la mesure du possible, ce que fait tout bon professeur de lycée ou de Faculté, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, c'est-à-dire de préparer conscientieusement et quotidiennement ses leçons. » Et il ajoute : « Sans doute, je m'inquiète de la qualité et de l'étendue du savoir qu'un élève-maître emporte de l'école normale, mais combien plus de la qualité de son esprit, de ses habitudes de pensée, de ses méthodes de travail, plus encore peut-être du sentiment qu'il a de son insuffisance et de l'impérieuse nécessité où il se trouvera, durant toute sa carrière, de préparer sérieusement son humble et redoutable charge quotidienne. »

* *

Un Institut de Psychologie à Genève. — Le 15 octobre 1912 s'ouvrira à Genève une école libre des Sciences de l'Education, sous le nom d'Institut J.-J. Rousseau. M. Pierre Bovet, actuellement professeur de philosophie et de pédagogie à l'Université de Neuchâtel, en prendra la direction. Nous trouvons parmi le corps enseignant MM. Claparède, Millioud, Fehr, Naville, Cellerier, Dubois Ferrière, Guye, Miles Descœudres, Vidart, personnalités qui ont publié des livres ou des études d'un incontestable intérêt, ces dernières années.

L'Institut veut être à la fois une école et un centre de recherches; il orientera sur les questions éducatives les personnes qui se destinent à une vocation pédagogique quelconque; il cherchera à centraliser, à coordonner, à élaborer lui-même, les documents propres à faire progresser la science pédagogique. Les branches d'enseignement comprennent la psychologie, la didactique, l'hygiène scolaire, le traitement des anormaux et des arriérés, l'éducation morale et sociale, l'histoire de la pédagogie, l'étude des administrations et organisations scolaires. L'Institut recevra des élèves et des auditeurs âgés de 18 ans et plus; aucun grade n'est exigé; mais ils devront justifier d'une culture suffisante pour suivre les cours. La durée normale des cours est deux ans; un diplôme sera délivré à ceux qui les auront suivis avec succès. Cet Institut est une fondation libre. Il paraît avoir cependant des attaches avec l'Université de Genève, dans son personnel tout au moins.

Pour la protection de l'enfant. — Un congrès contre la pornographie se tiendra à Paris dans le courant de mars, sous la présidence de M. R. Bérenger. Parmi les questions inscrites au programme de ce congrès, nous trouvons la « littérature criminelle ». On ne se figure pas, en effet, écrit M. André Balz dans le Manuel général, à quel point cette littérature, si j'ose m'exprimer ainsi, contribue journellement à la démoralisation de la jeunesse. Après le rapport de M. Viollette, qui s'est fait à la Chambre le défenseur de la morale publique, on entendra des orateurs comme M. Benheim, professeur à l'Université de Nancy, et l'illustre avocat Henri Robert qui nous exposera sur cette plaie sociale les documents que lui apportent journellement les clients du Palais de Justice.

Les adversaires de la répression se partagent en deux groupes. Il faut compter d'abord avec les industriels qui déshonorent le nom de publicistes et qui vivent de malpropretés. Ils s'opposent à toute entrave apportée à leur industrie, comme les fraudeurs réclament la suppression des laboratoires municipaux, comme les cambrioleurs la suppression des gendarmes. Mais à côté de ces salisseurs de papier, il y a le chœur des gens qui vivent dans la région sublunaire de l'abstraction. Ces derniers ont repris à leur compte le mot fameux d'un conventionnel : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » Que leur importe les atteintes à la plus vulgaire décence, la contamination des quartiers populeux par les feuilles ordurières et les images évocatrices des meurtres? Rien ne peut troubler la sérénité de leur résonnement, ni faire fléchir la barre de fer de leurs principes. Ils ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre. A toutes vos objurgations, ils n'ont jamais qu'un mot à répondre : Liberté de la Presse! Pour rien au monde vous ne réussiriez à les tirer de là.

Tout ce qu'on peut alléguer pour expliquer la résistance de ces philosophes qui vivent dans le bleu, c'est qu'ils n'ont jamais visité les quartiers « rouges », où sévissent avec le plus d'intensité ces deux fléaux parallèles, l'image pornographique et l'image sanglante. Voici ce qu'en disait l'un de nos confrères : « C'est dans les faubourgs les plus ensanglantés, dans les quartiers excentriques de la Popinque et de Charonne, lieux d'élection des attaques nocturnes, que par une édifiante coïncidence, on peut voir fleurir magnifiquement aux étalages non seulement des papetiers, mais des charbonniers, des « troquets », voire des épiciers, ces publications dont on peut dire qu'elles n'ont d'autres raisons d'être que l'assassinat. Il faut voir comme, à onze heures, à la sortie de l'usine, les groupes d'apprentis se groupent autour de ces rouges images. Car le rouge, on le conçoit, joue un rôle capital dans ces illustrations d'un pénible réalisme.

M. Henri Robert nous dira, avec l'autorité et l'éloquence qu'on lui connaît, les ravages causés par ces lectures dans des cerveaux de 15 ans. On ne décrit pas impunément les exploits des Nick Carter et il ne faut pas remonter bien haut dans les annales de la criminalité pour comprendre qu'on ne fait pas en vain devant les enfants l'apothéose du cambrioleur. L'excitation des mineurs à la débauche et au crime, justement réprimée par les tribunaux, devient-elle innocente quand elle s'exerce par la presse ou par l'image? Est-il bien logique et bien

raisonnable d'envoyer au bagne le souteneur ou l'apache qui joue du burin ou du revolver et de proclamer en même temps l'intangibilité des feuilles ordurières ou sanglantes qui créent l'apache et le souteneur? »

Ce qu'on dit du roman policier, ne pourrait-on pas le dire aussi du cinématographe et des tableaux que représentent les films soit disant « d'art »? Et si feuilles policières ou films sont dangereux à Paris, pouvons-nous dire que, chez nous, ils sont sans inconvénients ou qu'ils ne se rencontrent pas?

Eugène Dévaud

BIBLIOGRAPHIE

Hygiène du cuir chevelu dans l'enfance et dans l'adolescence, par le Dr R. Sabouraud, directeur du Laboratoire de la Ville de Paris à l'Hôpital Saint-Louis. Brochure 25/16 cm., 0 fr. 60. Paris, Librairie Vuibert.

Cette étude, claire et substantielle, aboutit à des conclusions si simples, si pratiques qu'elle est appelée à être lue par toutes les personnes qui ne possèdent que des notions insuffisantes ou erronées sur l'hygiène des cheveux. On recourt avec empressement à des remèdes empiriques sans valeur, vantés par d'habiles réclames, au lieu de suivre des traitements simples et rationnels. Il y a donc beaucoup à faire pour vulgariser les principes d'une hygiène vraiment scientifique du cuir chevelu. Le Dr Sabouraud s'est appliqué à cette tâche avec succès. Il nous explique les soins qu'il faut donner à la chevelure, il formule les règles d'hygiène et les traitements appliquables aux adolescents comme aux grandes personnes. Il aboutit à cette conclusion, fondée sur la plus solide expérience, qu'en dehors de quelques maladies du cuir chevelu assez rares et justiciables d'une thérapeutique spéciale, « ne perd ses cheveux que celui qui le veut bien ». Il semble superflu de souligner l'importance de cette conclusion, de mettre en relief la valeur de ces conseils qui, applicables presque sans frais, nous permettront de conserver nos cheveux.

La revue des familles illustrée, le numéro du 9 mars 1912 compte 20 pages et 14 gravures.

Sommaire: Paysage et La première faute (poésies) (X. et J. Héquet).

— Les jeunes gens (Léon Genoud). — Les livres du Mois (Léopold Gros). — Le monument national, suisse (X.). — Pèlerinage populaire suisse à Rome (S.). Courrier de la semaine. — La protection des sites. — Bulletin bibliographique. — Petites nouvelles: la grande duchesse Marie-Adelaïde de Luxembourg. — Bâle au temps de Hans Holbein; Scènes familiales. — Faits divers. — Histoire de partout. — Feuilleton: Ma cousine Nicole. — Invention. — Les Modes du jour. — Petites variétés. — Recettes utiles. — La lampe à la mode. — Cuisine. — Bons mots. S'adresser à l'administration Imp. H. Butty et Cie, Estavayer.